

# MEMISA INFO

---



**LA SANTÉ,  
CE N'EST PAS DU LUXE**

**La pauvreté comporte de nombreuses dimensions.** C'est pourquoi la **solution** pour briser cette spirale doit être **interdisciplinaire**. Ce travail, Memisa le mène au quotidien en **Mauritanie** avec son partenaire, l'Association pour la Promotion de la Santé Dar Naïm (APSDN).

Dans ce pays de **4,4 millions d'habitants**, Memisa et l'APSDN tentent de garantir les soins de santé à la population toujours croissante de Dar Naïm. Cela se fait par l'appui à **quatre centres de santé** et par le déploiement d'un **système de mutuels de santé**, pour lequel une contribution périodique doit être versée. Mais qu'en est-il de ceux pour qui cette petite contribution est encore trop importante ?

## Un système complémentaire

Memisa et l'APSDN ont mis en place un **fonds d'équité** pour les personnes qui n'ont pas les moyens de payer leur contribution à la mutuelle. Au départ, ce fonds était destiné à **promouvoir l'accès aux soins de santé**, mais progressivement le système s'est étendu : aide à l'éducation, amélioration des logements ou contre les pénuries alimentaires par exemple. L'APSDN aide également les parents pour les déclarations de naissance. Pour des raisons administratives les parents pauvres en Mauritanie ne sont pas toujours en mesure de déclarer leurs enfants, ce qui a des conséquences importantes. Un enfant non déclaré n'aura pas accès à l'éducation.

Dans un pays où **43% de la**

**population vit en dessous du seuil de pauvreté**, il n'est pas toujours facile de déterminer qui appartient au groupe le plus vulnérable et a droit à l'aide du fonds d'équité. Au départ, ce sont surtout les malades mentaux, les personnes âgées sans soutien familial, les orphelins et enfants des rues, les personnes handicapées et les familles sans revenu qui pouvaient compter sur un soutien. Au fil du temps, les critères suivants ont été ajoutés et sont évalués lors d'une visite à domicile :

- État du logement
- Santé et la nutrition des enfants
- Education des enfants
- Revenu de la famille



© Memisa



Fati est veuve. Elle vit avec ses enfants (dont l'un est handicapé) et sa mère, qui souffre de diabète et d'hypertension.

« GRÂCE AU FONDS D'ÉQUITÉ, MA MAMAN REÇOIT LES MÉDICAMENTS NÉCESSAIRES ET PEUT RÉGULIÈREMENT ÊTRE SUIVIE. »

des possibilités d'amélioration. Les femmes accouchent encore souvent à la maison, ce qui signifie que les complications ne peuvent pas être suivies et peuvent avoir de graves conséquences. Pour prévenir cela, l'APSDN organise des campagnes de sensibilisation tant dans les centres de santé que lors des visites à domicile. Lors de ces visites, les agents communautaires encouragent un mode de vie sain, incitent les femmes à utiliser les services des centres de santé et donnent des conseils généraux aux malades chroniques.

Aissata, sage-femme

« J'AIME TRAVAILLER AU CENTRE DE SANTÉ. LE MINIMUM EST LÀ POUR TRAITER LES PATIENTS AVEC DIGNITÉ. RÉCEMMENT, QUELQU'UN EST VENU ME REMERCIER. APPAREMMENT JE L'AVAIS SOIGNÉE UNE FOIS. C'EST TOUJOURS AGRÉABLE À ENTENDRE. »

Outre les plus vulnérables, les principaux groupes cibles du programme de Memisa en Mauritanie sont les femmes enceintes, les enfants de moins de cinq ans et les malades chroniques.

De janvier à juillet 2019 :

- Il y a eu **21 683** consultations dans les 4 centres
- **5 108** grossesses ont été suivies médicalement
- **1 108** femmes ont accouché
- **7 249** femmes se sont rendues au centre de planification familiale

Ces chiffres montrent qu'une grande partie de la population de Dar Naïm utilise les centres de santé, bien qu'il y ait encore



# SOUTENEZ MEMISA EN MAURITANIE, CAR TOUT LE MONDE A DROIT À DES SOINS DE SANTÉ DE QUALITÉ



**65 €**

kit de médicaments  
de base pour le centre  
de santé



**50 €**

accès au fonds d'équité  
(une personne pendant un an)



**100 €**

10 accouchements  
dans une maternité

**IBAN BE92 3100 9000 0023**  
**BIC : BBRUBEBB**

*Tout don à partir de 40 € par an donne droit à une attestation fiscale.  
Par exemple : pour un don de 50 €, vous ne payez en réalité que 27,5 €.*

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce  
courrier, merci d'envoyer un e-mail à  
[communication@memisa.be](mailto:communication@memisa.be) ou de  
téléphoner au 02/454.17.52



[www.memisa.be](http://www.memisa.be)

Suivez Memisa sur   

## DES SOINS DE SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS. MAINTENANT ET DANS LE FUTUR !

Vous souhaitez donner une suite à votre  
générosité et continuer à soutenir les populations  
les plus vulnérables ? Inscrivez Memisa dans votre  
testament ! Demandez dès maintenant, et sans  
engagement, notre documentation sur les legs  
et les testaments.



Pour toutes questions :

**Dr. Frank De Paepe**  
+32 2 454 15 43  
[testament@memisa.be](mailto:testament@memisa.be)



Memisa souscrit au code de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF). Adresse fautive ? Contactez Memisa par e-mail ou par téléphone si vous découvrez une erreur dans votre adresse ou si vous recevez plusieurs exemplaires de notre journal. Merci pour votre collaboration. Le Memisa info est une publication de Memisa Belgique, Square de Meeûs 19 - 1050 Bruxelles, T +32(0)2 454 15 40, [communication@memisa.be](mailto:communication@memisa.be), [www.memisa.be](http://www.memisa.be) Retrouver notre politique de traitement des données sur [www.memisa.be/transparence/](http://www.memisa.be/transparence/) Si vous ne souhaitez plus recevoir ce courrier, merci d'envoyer un e-mail à [communication@memisa.be](mailto:communication@memisa.be) ou de téléphoner au 02/454.17.52

